

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 01502

Numéro SIREN : 438 476 913

Nom ou dénomination : ERNST & YOUNG et Autres

Ce dépôt a été enregistré le 20/01/2021 sous le numéro de dépôt 1789



ERNST & YOUNG ET AUTRES

Société par Actions Simplifiée

1-2 Place des Saisons

92400 COURBEVOIE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Société par Actions Simplifiée

1-2 Place des Saisons

92400 COURBEVOIE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

A l'assemblée générale de la société ERNST & YOUNG ET AUTRES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ERNST & YOUNG ET AUTRES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 18 novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19, et de difficulté à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Travaux en cours

La note « chiffre d'affaires » de l'annexe expose les méthodes comptables retenues pour l'évaluation et la comptabilisation des travaux en cours.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.



RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 20 Novembre 2020

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socodec

Olivier GALLEZOT

Comptes annuels

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

ERNST & YOUNG ET AUTRES

1-2 PLACE DES SAISONS
92400 COURBEVOIE

Index

Page de garde	1
Bilan	2
Le bilan actif.....	3
Le bilan passif.....	4
Compte de résultat	5
Le compte de résultat (première partie).....	6
Le compte de résultat (seconde partie).....	7
Annexe	8
Annexe.....	9
Informations sur Bilan et Compte de résultat	11
Provisions inscrites au bilan.....	12
Etat des échéances des créances et des dettes.....	13
Produits à recevoir.....	14
Charges à payer.....	15
Charges et produits constatés d'avance.....	16
Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères.....	17
Composition du capital social.....	18
Variation des capitaux propres.....	19
Ventilation du chiffre d'affaires net.....	20
Détail des transferts de charges.....	21
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices.....	22
Engagements financiers et autres informations	23
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société.....	24
Engagements financiers.....	25



Index

Accroissements et allègements dettes futures d'impôts.....	26
--	----



Bilan



Bilan Actif

Période du 01/07/19 au 30/06/20

ERNST & YOUNG ET AUTRES

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/06/2020	Net (N-1) 30/06/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	738 678		738 678	182 266
Créances clients et comptes rattachés	46 385 306	276 241	46 109 064	45 994 281
Autres créances	6 881 769		6 881 769	9 003 183
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	54 005 753	276 241	53 729 512	55 179 731
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	14 291 754		14 291 754	1 383 065
Charges constatées d'avance	1 596 306		1 596 306	1 587 799
TOTAL disponibilités et divers :	15 888 060		15 888 060	2 970 864
ACTIF CIRCULANT	69 893 813	276 241	69 617 572	58 150 594
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	85 144		85 144	51 804
TOTAL GÉNÉRAL	69 978 957	276 241	69 702 715	58 202 398

Bilan Passif

Période du 01/07/19 au 30/06/20

ERNST & YOUNG ET AUTRES

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2020	Net (N-1) 30/06/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 280 568	280 568	280 553
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	37 040	37 040
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	28 055	28 055
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	22 299	8 621
Résultat de l'exercice	13 534 186	2 531 377
TOTAL situation nette :	13 902 149	2 885 647
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	13 902 149	2 885 647
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	85 144	51 804
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	85 144	51 804
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 394 180	5 350 209
Emprunts et dettes financières divers	5 775 406	72 543
TOTAL dettes financières :	18 169 587	5 422 752
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	112 263	51 191
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 209 705	41 650 935
Dettes fiscales et sociales	7 990 447	7 500 670
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	220 794	636 225
TOTAL dettes diverses :	35 420 945	49 787 830
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 998 889	
DETTES	55 701 683	55 261 773
Ecarts de conversion passif	13 740	3 174
TOTAL GÉNÉRAL	69 702 715	58 202 398

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/19 au 30/06/20

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/06/2020	Net (N-1) 30/06/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	188 437 955	15 623 749	204 061 705	206 599 861
Chiffres d'affaires nets	188 437 955	15 623 749	204 061 705	206 599 861
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 660 105	1 653 022
Autres produits			99 644	37 266
PRODUITS D'EXPLOITATION			206 821 453	208 290 150
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			185 194 364	203 842 617
TOTAL charges externes :			185 194 364	203 842 617
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			607 819	354 967
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			127 193	21 037
Dotations aux provisions pour risques et charges			85 144	51 804
TOTAL dotations d'exploitation :			212 336	72 841
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			85 620	116 380
CHARGES D'EXPLOITATION			186 100 139	204 386 805
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			20 721 314	3 903 344

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/19 au 30/06/20

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2020	Net (N-1) 30/06/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	20 721 314	3 903 344
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		526
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	7 892	1 230
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	7 892	1 755
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	67 474	58 488
Différences négatives de change	22 229	8 247
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	89 702	66 734
RÉSULTAT FINANCIER	(81 810)	(64 979)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	20 639 504	3 838 365
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	7 105 317	1 306 988
TOTAL DES PRODUITS	206 829 345	208 291 905
TOTAL DES CHARGES	193 295 159	205 760 528
BÉNÉFICE OU PERTE	13 534 186	2 531 377

Annexe



La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020.

Le bilan à cette date, avant répartition, fait état d'un total de 69 702 715 euros et le compte de résultat dégage un bénéfice de 13 534 186 euros. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

FAITS CARACTERISTIQUES

L'épidémie de Covid 19 a affecté en 2020 les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a bien sûr eu des impacts sur notre activité depuis mars 2020, sans du tout remettre cependant en cause la continuité d'exploitation.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables Général, N°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC N° 2014-03, relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

DEPRECIATION CREANCES CLIENTS

La provision pour créances clients est calculée en fonction de l'estimation du risque de non recouvrement. Les taux ont été appliqués en fonction de la nature du risque encouru et de l'ancienneté des créances.

DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Selon les normes en usages dans la profession, la société comptabilise le chiffre d'affaire selon la méthode de l'avancement. Les prestations en cours sont évaluées à leur valeur de réalisation nette et sont inscrites au bilan en produits constatés d'avance.

CHANGEMENTS DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

AUTRES INFORMATIONS**IMPOT SUR LES BENEFICES - INTEGRATION FISCALE**

Il est à noter que la société Ernst & Young Autres est membre du groupe fiscal intégré tel que prévu aux articles 223A et suivants du CGI, depuis le 1er juillet 2018, et dont la tête de groupe est la société EY France (SIREN : 453 741 498).

La contribution d'impôt sur les sociétés due par Ernst & Young Autres à la société EY France est calculée selon les principes déterminés dans la Convention d'Intégration Fiscale.

Les filiales appliquent au résultat issu du 2058-A bis de leur déclaration fiscale, le taux normatif tant de l'IS que la contribution visée à l'article 235 ter ZC du CGI, sans tenir compte des abattements et fractions imposables à des taux réduits.

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à 7 113 226 euros.

ENGAGEMENTS LIES A LA RESPONSABILITE DE MEMBRE D'UN GIE

Etant membre du GIE EY Services France, Ernst & Young et Autres est solidairement responsable des dettes du GIE à l'égard des tiers.

Au 30 juin 2020, le montant du passif du GIE EY Services France à l'égard des tiers s'élève à 114 349 737,15 €.

RISQUES LIES A L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Aucune provision n'a été comptabilisée compte tenue de l'estimation des risques et des couvertures d'assurance.

RELATIONS ET TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

La société Ernst & Young et Autres fait partie du réseau EY et à ce titre est amenée à vendre ou à acheter des prestations de services à d'autres entités membres du réseau EY en France et à l'étranger.

Elle réalise notamment les transactions suivantes avec les sociétés avec lesquelles :

- Elle n'entretient pas de lien en capital :

La société Ernst & Young et Autres confie à la société Ernst & Young et Associés la réalisation matérielle des travaux de révision comptable nécessaires à l'exécution de ses mandats de commissariat aux comptes.

Informations Bilan et Compte de résultat



Provisions Inscrites au Bilan

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/19 au 30/06/20

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Augmentations par apports	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées					
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	51 804	85 144		51 804	85 144
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	51 804	85 144		51 804	85 144
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	189 436	127 193		40 388	276 241
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	189 436	127 193		40 388	276 241
TOTAL GÉNÉRAL	241 240	212 336		92 191	361 385

État des Échéances des Créances et Dettes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/19 au 30/06/20

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	46 385 306	46 385 306	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	4 261 210	4 261 210	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 620 559	2 620 559	
TOTAL de l'actif circulant :	53 267 075	53 267 075	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 596 306	1 596 306	

TOTAL GÉNÉRAL	54 863 381	54 863 381	
----------------------	-------------------	-------------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	12 394 180	12 394 180		
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	5 775 406	5 775 406		
Fournisseurs et comptes rattachés	27 209 705	27 209 705		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	7 524 930	7 524 930		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	465 517	465 517		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	220 794	220 794		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 998 889	1 998 889		

TOTAL GÉNÉRAL	55 589 420	55 589 420	
----------------------	-------------------	-------------------	--

Produits à Recevoir

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/19 au 30/06/20

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	650 356
Autres créances	1 494 640
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	528
TOTAL	2 145 524

Charges à Payer

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/19 au 30/06/20

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 423
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 028 395
Dettes fiscales et sociales	465 517
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	1 495 334

Charges et Produits Constatés d'Avance

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/19 au 30/06/20

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 596 306	1 998 889
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 596 306	1 998 889

Ecart de Conversion sur Créances et Dettes en Monnaies Etrangères

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/19 au 30/06/20

NATURE DES ÉCARTS	Montant ACTIF Perte latente	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	Montant PASSIF Gain latent
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances	5 165		5 165	6 245
Sur dettes financières				
Sur dettes d'exploitation	79 978		79 978	7 494
Sur dettes sur immobilisations				
TOTAL	85 144		85 144	13 740
RAPPEL : Provision pour perte de change			(85 144)	

Composition du Capital Social

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/19 au 30/06/20

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	18 409	15,24
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	10	15,24
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice	9	15,24
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	18 410	15,24

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/07/19 au 30/06/20

ERNST & YOUNG ET AUTRES

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	280 553	152	137	280 568
Primes liées au capital social	37 040			37 040
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	28 055			28 055
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	8 621	13 677		22 299
Résultat de l'exercice	2 531 377	13 534 186	2 531 377	13 534 186
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	2 885 647	13 548 016	2 531 515	13 902 149

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/19 au 30/06/20

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
Production vendue de services France	188 437 955
Production vendue de services Export	15 623 749
TOTAL	204 061 705

Détail des Transferts de Charges

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/19 au 30/06/20

NATURE	Montant
Remboursement Assurance dossier clients	2 567 914
TOTAL	2 567 914

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/19 au 30/06/20

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	20 639 504	7 105 317
Résultat exceptionnel (hors participation)		
Résultat comptable (hors participation)	20 639 504	7 105 317

Engagements financiers, autres informations



Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/19 au 30/06/20

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	% de détention	Ayant son siège social à
EY FRANCE	SAS	99,13 %	1-2 Place des Saisons 92400 COURBEVOIE

Engagements Financiers

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/19 au 30/06/20

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	12 392 758
BNP PARIBAS Factor- Cession créances	12 392 758

TOTAL	12 392 758
--------------	-------------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
--------------	--

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/19 au 30/06/20

Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
<p>Accroissements</p> <p>Provisions règlementées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - amortissements dérogatoires - provisions pour hausse des prix - provisions pour fluctuation des cours <p>Autres :</p>	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS	
---------------------------------	--

<p>Allègements</p> <p>Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour congés payés - participation des salariés <p>Autres :</p> <p>C3S</p> <p>Ecart Conv.Passif</p>	<p>55 555</p> <p>4 400</p>
--	----------------------------

TOTAL DES ALLÈGEMENTS	59 955
------------------------------	---------------

<p>Déficits reportables</p> <p>Moins-values à long terme</p>	
--	--

ERNST & YOUNG et Autres
SAS de Commissaires aux Comptes à capital variable
1/2 Place des Saisons
92400 Courbevoie-Paris La Défense 1
438 476 913 RCS Nanterre

PROPOSITION D'AFFECTION DES RESULTATS ET RESOLUTION VOTEE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 NOVEMBRE 2020

1/ AFFECTATION PROPOSEE PAR LE PRESIDENT

Bénéfice de 13.534.186,48 € qui, ajouté au report à nouveau d'un montant de 22.298,57 €, fait apparaître une somme distribuable de 13.556.485,05 €.

Compte tenu de ces éléments, le bénéfice distribuable s'établit comme suit :

- Bénéfice de l'exercice au 30 juin 2020	13.534.186,48 €
- Report à nouveau au 30 juin 2020	22.298,57 €

- Formant un bénéfice distribuable de	13.556.485,05 €

Qu'il est proposé de répartir comme suit :

- Dotation à la réserve légale (laquelle sera donc dotée en totalité)	1,52 €
- Dividendes aux associés	13.500.000,00 €
- Report à nouveau	56.483,53 €

2/ RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Cinquième résolution

L'assemblée générale constate que le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élève à 13.534.186,48 € et décide de l'affecter de la façon suivante :

- Bénéfice de l'exercice au 30 juin 2020	13.534.186,48 €
- Report à nouveau au 30 juin 2020	22.298,57 €

Qui forme le bénéfice distribuable à répartir comme suit :

- Dotation à la réserve légale (laquelle sera donc dotée en totalité)	1,52 €
- Dividendes aux associés	13.500.000,00 €
- Report à nouveau	56.483,53 €

Il reviendra aux associés un dividende de UN euro par point attribué, étant précisé que ces dividendes sont éligibles à l'abattement de 40 % prévu par la réglementation en vigueur pour les personnes physiques. Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE EXACT
Le Président
Alain Perroux

